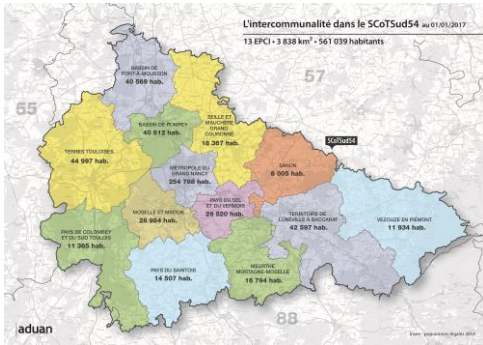


Projet Alimentaire Territorial du sud Meurthe-et-Mosellan



Le sud Meurthe-et-Mosellan

Le territoire du Sud Meurthe-et-Mosellan correspond à celui établi par le SCoT sud 54, plus grand SCoT de France par la superficie et le nombre de collectivités qu'il inclut (13 EPCI et 476 communes). Situé dans la région Grand Est – et dans l'ex-région Lorraine – ce vaste territoire comprend un bassin de consommation de près de 560 000 habitants, structuré autour de la métropole du grand Nancy, des agglomérations de Toul, Lunéville, Pont-à-Mousson et des bassins de Neuves Maisons, Pompey/Frouard et St Nicolas de Port.

Le Projet Alimentaire Territorial sud 54 : un projet multi-partenarial mené à deux échelles de territoire

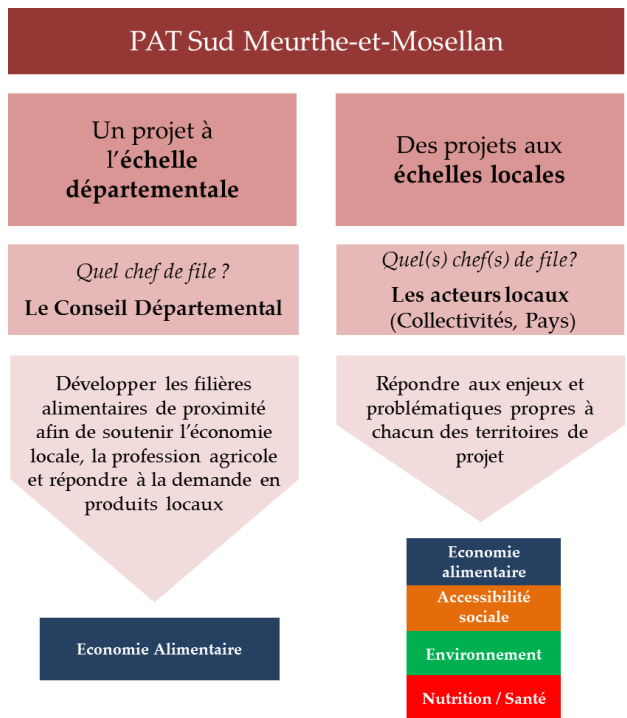
Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du sud Meurthe-et-Mosellan se distingue par son approche multi-partenariale et sa démarche interterritoriale.

Bien que le PAT sud 54 soit coordonné par le Conseil Départemental, celui-ci s'articule autour d'un partenariat constitué de 14 acteurs¹. Parmi eux, de nombreuses collectivités mais également des acteurs institutionnels et consulaires (Chambres d'agriculture et des métiers et de l'artisanat) et du milieu de l'enseignement (Université de Lorraine). Via ce PAT, l'objectif est de créer du lien et de la synergie entre les partenaires et leurs actions pour élaborer une stratégie de développement territorial commune et parvenir à un changement d'échelle.

D'autre part, le PAT du sud Meurthe-et-Mosellan est original parce qu'il se déploie à deux échelles distinctes (cf. schéma ci-contre).

« [A l'échelle départementale] L'objectif est de poser le cadre d'une stratégie de long terme visant à structurer ces filières, planifier les flux de matière et réfléchir à l'implantation des outils collectifs de transformation, de stockage et de transport. »

Audrey Normand,
Vice-Présidente du Conseil départemental 54 déléguée à l'agriculture et à l'environnement



¹ Le CD de Meurthe-et-Moselle, le Pays Terres de Lorraine, le PNR de Lorraine, le PETR Val de Lorraine, le PETR du Lunéville, la Métropole du Grand Nancy, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, le Syndicat mixte du SCoT Sud 54, la CDA 54, la CMA 54, la structure paysan bio lorrain, le CGA Lorraine, le CPIE de Nancy-Champenoux et l'Université de Lorraine.



Entre développement territorial et développement social

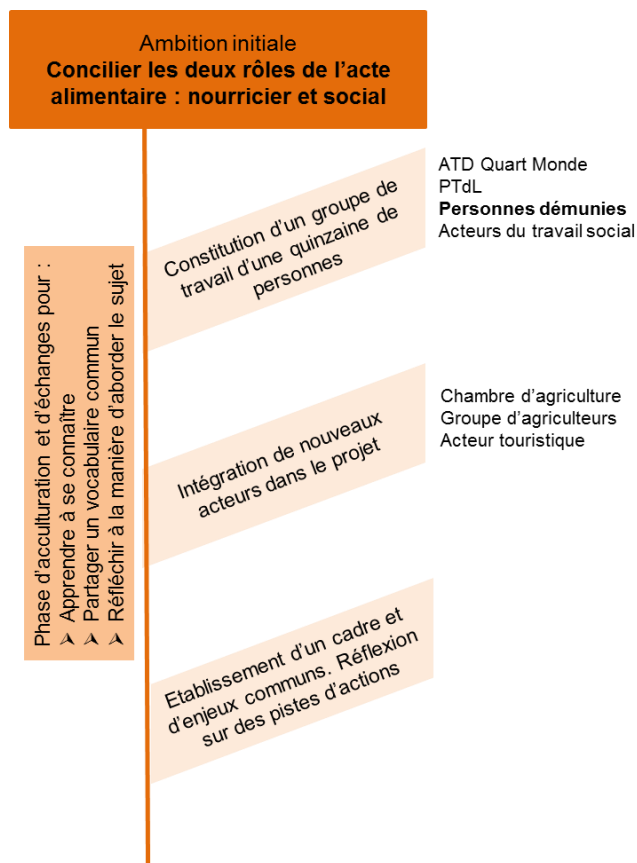
Le Pays Terres de Lorraine (PTdL) est constitué de 4 communautés de communes situées entre les rives de la Meuse et de la Moselle. Dans le cadre du PAT sud54, le Pays a choisi de mener une action sur l'accessibilité sociale de l'alimentation, car **les enjeux sociaux sont des thématiques particulièrement prégnantes dans les différents projets du territoire**. Effectivement, il apparaît que **les communautés de communes et les différents élus en premier lieu desquels le Président du pays Terres de Lorraine, ont placé la question sociale assez haute dans leurs objectifs de développement territorial** (Projets de territoire 2005 et 2016, programme Leader, etc.).

« *En Meurthe-et-Moselle, il y a une vraie culture et une sensibilité particulière à ces questions, à ce lien entre développement territorial et développement social.* »

B. Guérard, Directeur du Pays Terres de Lorraine

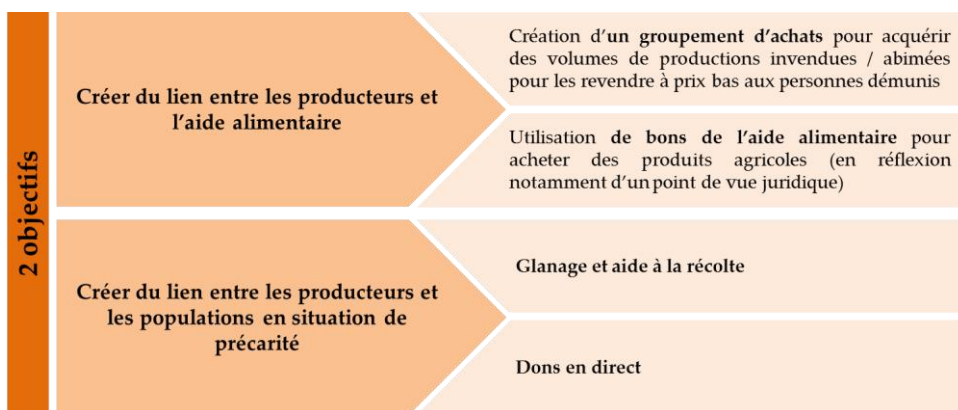
Le PTdL a ainsi saisi l'opportunité d'un partenariat avec l'Association ATD Quart Monde pour développer le projet « *Se nourrir lorsque l'on est pauvre* », un projet sur l'accessibilité des plus démunis à l'alimentation

Une méthodologie de projet entre interconnaissance et acculturation



Réalisation : Louise Macé

Pistes d'actions envisagées



Réalisation : Louise Macé

Porteur du projet

✓ Anne FORTIER, Conseil Départemental 54

Contact référent sur le projet du Pays Terres de Lorraine

✓ Benoît GUERARD, Pays Terres de Lorraine

Sources

✓ Entretiens avec A. Fortier et B. Guérard
 ✓ Dossier déposé à l'appel à projet du PNA 2016-2017
 ✓ Documents fournis par B. Guérard

Crédit photos

✓ Pays Terres de Lorraine